



Commission vie de site du
du 17 janvier 2020

Compte-Rendu

I Introduction

Cette commission avait pour but de restituer les résultats de l'enquête réalisée en 2019 et relative aux déplacements domicile-travail à destination des personnels des services académiques.

En l'absence de la SGAA Christelle Didot-Martin c'est Monsieur BALLY chef de la DAF (Division Des Affaires Financières) qui pilote la réunion.

A noté que des personnes de CANOPE travaillant déjà sur Saurupt sont présents à cette réunion.

II Déménagement Saurupt

Le bâtiment doit être remis au rectorat pour mai 2021. Le déménagement sur Saurupt est toujours **prévu** pour l'été 2021.

Monsieur Bally a tenu à démentir les rumeurs qui laissaient à penser que les agents ne pourraient pas poser de congés durant l'été 2021.

La nouvelle SG consultera les chefs de divisions pour planifier le déménagement. À ce jour aucune décision n'est prise.

III Résultat de l'enquête relatif au déplacement domicile-travail

950 personnes ont été sollicitées pour l'enquête et 59.5 % ont répondu à l'enquête soit 571 personnes. L'enquête est donc un succès et ses résultats peuvent être considérés comme significatifs !

Note SNPTES : Les agents sont concernés par ce sujet !

La distance moyenne parcouru pour se rendre au travail est de 24.9 kms.



**Commission vie de site du
du 17 janvier 2020**

Compte-Rendu

Pour le mode de transport principal domicile-saurupt les agents ont répondu :

- ✓ La voiture à 53.4 %,
- ✓ Les transports en communs à 23.6 %,
- ✓ Le transport multimodal à 12.1 %.

Les autres transports totalisent environ 11 % (pied (4.9%), vélo (3.9%), covoiturage, deux roues motorisé, trottinette).

On peut constater que le covoiturage, fortement poussé par ce questionnaire orienté de l'administration, ne représente que 1.1 %...

Pour le temps de trajet estimé domicile -saurupt, les agents ont répondu à :

- ✓ 35.2 % de 15 à 30 minutes,
- ✓ 26.1 % de 30 à 45 minutes,
- ✓ 14.7 % de 45 à 60 %,
- ✓ 12.4 % plus d'une heure,
- ✓ 11.6 % moins de 15 minutes.

À noter que pour les temps de trajets les plus longs le mode de transport majoritaire est la voiture avec parfois un transport multimodal.

De même les temps de trajets les plus longs ont rejeté majoritairement le covoiturage malgré le questionnaire franchement orienté covoiturage et transport en commun...

Pour les transports en communs les réponses se répartissent majoritairement entre le bus à 63.7 % et le TER à 40.7 % (la somme est supérieur à 100 % car de nombreux agents sont en transport multimodal). Le reste représente moins de 7 %.



Commission vie de site du
du 17 janvier 2020

Compte-Rendu

72.5 % des agents qui vont venir en voiture ou moto ne disposent pas de place de parking. Les 27.5 % répondant disposer d'un parking sont 91.1 % à utiliser le parking employeur. De plus 85.4 % des agents ont répondu qu'ils utiliseraient la voie publique s'il ne dispose pas de place employeur et 87.9 % des agents ont répondu qu'ils n'utiliseraient pas les parkings relais. D'ailleurs la réponse la plus évidente au fait de ne pas utiliser les parkings relais, à savoir la perte de temps, n'apparaissait même pas dans le questionnaire...

Enfin 59.9 % des agents ont répondu qu'ils n'utiliseraient pas un système organisé de covoiturage s'il était mis en place et 28.9 % occasionnellement ... Bref c'est un plébiscite contre le covoiturage !

IV Synthèse

Pour les agents venant en transport en communs leur quotidien ne devraient pas trop changer à Saurupt.

De même les agents qui viendront en voiture et qui disposeront du précieux sesam pour accéder au parking employeur ne devraient pas avoir trop de problèmes.

Par contre pour le « bas peuple » qui souhaite venir en voiture jusqu'à Saurupt et qui ne disposera pas de place employeur la situation risque de singulièrement se compliquer...

En effet d'après les résultats de l'enquête, la moitié des personnes qui vont aller sur le site de Saurupt, soit environ 470 personnes, vont venir en voiture. Sachant qu'il y aura environ 280 places de parkings un calcul simple laisse à penser qu'il y aura un peu moins de 200 voitures sans place de parking...

Il ne reste plus qu'à ajouter à l'équation, qu'un représentant de CANOPE présent lors de la réunion a précisé qu'ils accueillent environ 150 personnes par jour (35000 à 40000 personnes par an) et qu'à l'heure actuelle, donc avant même notre arrivé, ils ont déjà des problèmes importants de stationnement, certains riverains se plaignant déjà de la situation !

Depuis les élections professionnelles le SNPTES n'a de cesse d'alerter sur cette situation. Il a été le premier à relancer ce problème et reste un des rares syndicats à défendre les agents sur le sujet. En



**Commission vie de site du
du 17 janvier 2020**

Compte-Rendu

fait à titre personnel j'avais relayé les inquiétudes d'une partie du personnel lors de la première réunion de présentation du nouveau site vers 2013 ou 2014. L'administration n'a jamais tenu compte de ces alertes et pour cause, ils ne seront jamais concernés par le problème puisqu'ils disposeront d'un accès au parking employeur ! Le surcoût d'un parking supplémentaire (a plat, enterré ou aérien) a été vite balayé en période de disette budgétaire. L'administration fait le pari que devant les contraintes, les agents n'auront d'autres choix que de se tourner vers les transports en commun...

Compte tenu des délais avant notre déménagement dans le nouveau bâtiment (18 mois) il est quasi illusoire de pouvoir redresser la situation... Les solutions envisagées :

- ✓ parking relais,
- ✓ négocier des places dans le parking Kennedy,
- ✓ Voir avec la mairie si une friche assez proche pourrait être aménagée en parking,
- ✓ parking du cimetière du sud,
- ✓ augmentation du nombre dessertes à Saurupt au niveau des transports en commun,

ne sont qu'un emplâtre sur une jambe de bois... Soit elles ne verront jamais le jour, ou pas à temps, soit elles ne s'attaquent pas au problème ie le nombre de places de parking à Saurupt.

Seul l'attribution d'une partie des places de parking reste négociable. Le SNPTES fera tout pour que cette attribution soit équitable et privilégie les personnes qui en ont le plus besoin comme ceux venant de loin, ceux qui doivent gérer des enfants, etc... et que ces places ne soient pas un privilège et soient régulièrement ré-attribuées par un processus transparent.